



Rapport d'Activité 2023

4

Les Combrailles
en chiffres

18

Le développement
de l'offre de Soins

5

Les élus et la
direction

20

Développement
Touristique

6

Les budgets en
graphiques

24

Agriculture
& forêt

8

Développement
culturel

28

Service informatique
& numérique

10

Urbanisme
& Environnement

32

LEADER

14

Services de
Santé

34

Communication

35

Organigramme

38

Orientations
2024

LE MOT DU PRÉSIDENT

Il y a un an, le rapport d'activité mettait en lumière l'aboutissement de trois engagements : retirer le SMADC de la gestion du Manoir de Veygoux, remettre l'Office de Tourisme sur de bons rails et décider de la révision du SCOT des Combrailles.

Il s'agissait d'étapes indispensables pour aller de l'avant et arriver à des résultats tangibles et visibles pour le développement des Combrailles.

Comprendre les enjeux du territoire, c'est ce que nous avons fait avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Après une première phase consacrée aux diagnostics et travaux de concertation avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, le plan d'actions a été adopté par le comité syndical du 24 janvier dernier. La deuxième phase plus opérationnelle traitera de nombreux secteurs clés de l'alimentation : restauration collective, accompagnement de nouvelles filières, transmission des exploitations agricoles, promotion des produits et des savoir-faire, information et animation sur l'alimentation saine et de proximité...

La démarche fut la même avec le Contrat Local de Santé, outil essentiel de mise en œuvre d'actions en matière d'offre de soins et de coordination des acteurs. Nous nous sommes attachés collectivement à construire ce troisième contrat, dans la lignée des deux premiers animés par le SMADC depuis 2013. Il marque une montée en puissance et un renforcement de nombreuses actions concrètes utiles à chacun d'entre nous : actions de prévention, promotion du territoire auprès des internes en médecine, accompagnement des professionnels de santé, animation du réseau sentinelle visant la prévention du mal-être, création d'une plateforme en santé mentale... Pour ne citer ici que quelques exemples.

Du côté de l'Office de Tourisme des Combrailles, je tiens à saluer la création de la marque de destination Combrailles Auvergne et de son slogan original, un brin provocateur « Ici vous ne ferez

rien... ». Cela ne laisse pas indifférent, cela fait parler de nous. N'est pas ce que nous recherchons pour promouvoir le territoire ?

Le lancement de la marque le 1^{er} juillet 2023 à Saint Gervais d'Auvergne devant de nombreux élus et professionnels du tourisme restera dans les mémoires.

En complément des outils de promotion (guides, site internet...) la prochaine étape de cette démarche est consacrée à l'amélioration de la signalétique touristique. Le SMADC a fait un état des lieux complet qui a été transmis aux communes. Nous proposerons aux élus et professionnels une charte afin d'améliorer cette signalétique qui, il faut bien l'admettre, est globalement obsolète sur l'ensemble du territoire.

La mobilisation des élus et des acteurs économiques à travers ces trois exemples montre bien que les Combrailles sont avant tout un ensemble de femmes et d'hommes fiers de leur territoire et soucieux de son avenir.

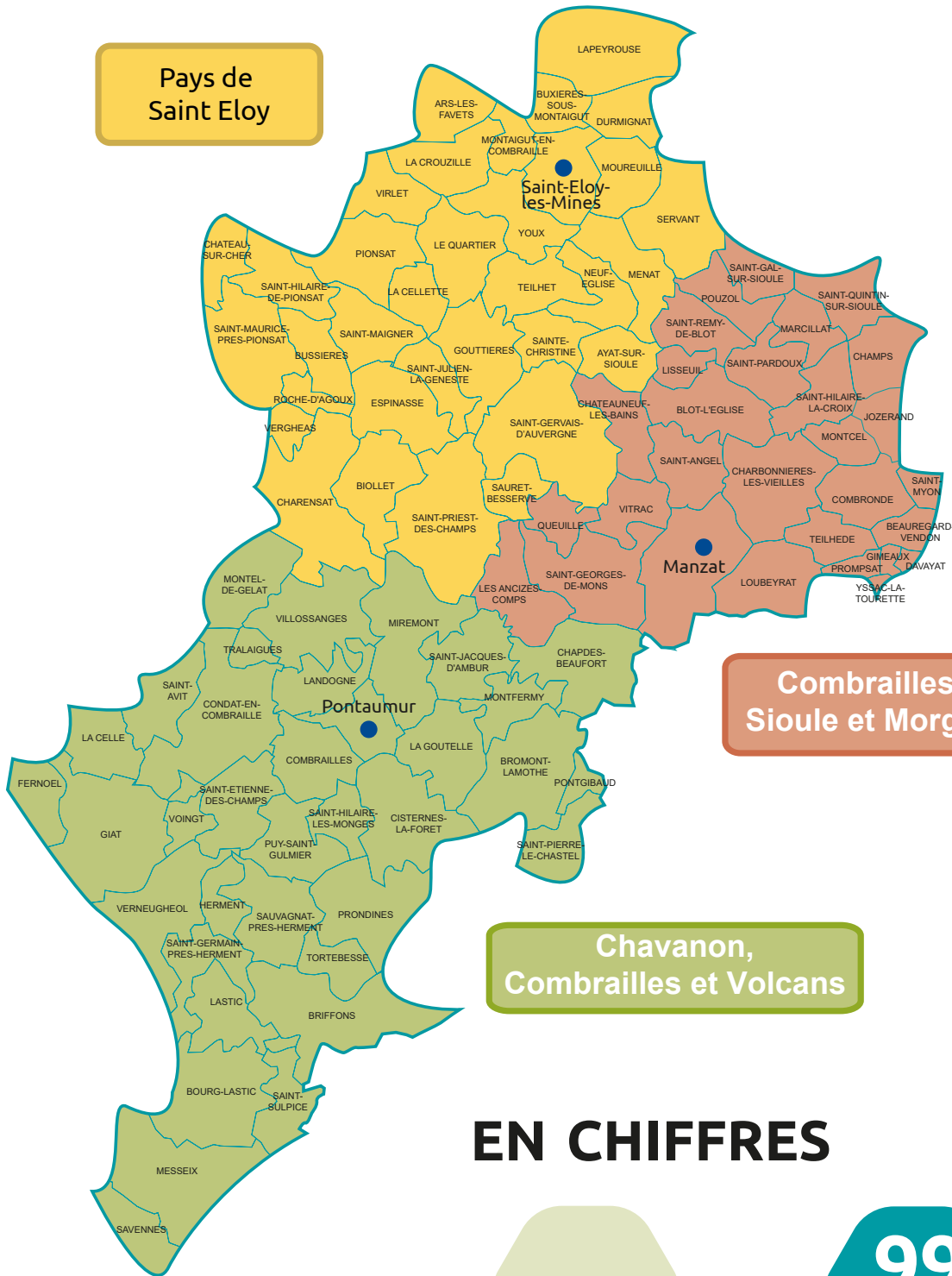
Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement.

Bonne lecture à tous.



Boris SOUCHAL
Président du SMADC
Maire d'Herment

LES COMBRAILLES...



EN CHIFFRES

99
communes

3
communautés
de communes

8
réunions du
bureau syndical

5
réunions du
comité
syndical

45
agents

4,1M€
de budget de
fonctionnement

LES ÉLUS ET LA DIRECTION

Boris SOUCHAL
Président

Jean-Claude CAZEAU
Vice président

Gérard VENAULT
Vice président

Christian VILLATTE
Directeur
c.villatte@combrailles.com

Cathy POUMEROL
Secrétaire de direction
c.poumerol-chomard@combrailles.com

Eric GAUMETON
Responsable du pôle SSIAD/ESA/PFAR
Infirmier coordonnateur
e.gaumeton@combrailles.com

Le SMADC est présidé par Boris SOUCHAL. Il est assisté par deux vice-présidents, Jean-Claude CAZEAU, en charge du développement économique et Gérard VENAULT, en charge de l'agriculture, de l'environnement et de la forêt.

Rappelons que le comité syndical est composé de 115 délégués titulaires (et autant de suppléants), avec un délégué pour chacune des 99 communes, trois délégués pour chacune des trois communautés de communes et enfin les six conseillers départementaux du territoire et le représentant du président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Le comité syndical a élu en son sein les quatorze membres du bureau syndical.

Suite au décès de Bruno LLINARES, Frédéric SABY a été désigné pour siéger au sein du bureau syndical.



Point sur les 2 instances du SMADC

Le bureau syndical s'est réuni à huit reprises dont une fois en visioconférence. Le comité syndical s'est réuni à cinq reprises, dont une fois en visioconférence.

Les commissions de travail du SMADC en 2023

- La commission **Stratégie de développement touristique** (conjointe avec l'Office de Tourisme) s'est réunie à trois reprises : les 22/02/2023, 22/03/2023 et 30/11/2023. Elle constitue un lieu privilégié de coordination des actions entre le SMADC, l'OTC et les Communautés de communes,
- La commission **Culture et Patrimoine** s'est réunie à deux reprises le 15/02/2023 (examen des demandes d'aides) et le 23/10/2023 (élaboration des modalités d'aides pour 2024).

D'autres groupes de travail pilotés par le SMADC ont également été mobilisés afin de suivre les travaux en cours : comité de pilotage et comité de projet du Projet Alimentaire Territorial (PAT), comités de pilotage des études sur la restauration collective ou la valorisation des plans d'eau. Enfin, les groupes techniques du PAT ont également été fortement mobilisés en 2023.

Lors de la réunion du comité syndical du 25 octobre 2023, le président du SMADC a souhaité procéder à la cérémonie d'honorariat de Jean MICHEL et d'Alain ESCURE, anciens présidents du SMADC en les nommant présidents d'honneur du SMADC. Devant de nombreux élus actuels et anciens et en présence de Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Riom, il leur a rendu hommage en soulignant leur engagement au service des Combrailles.



LES BUDGETS EN GRAPHIQUES

Point sur le budget du SMADC en 2023

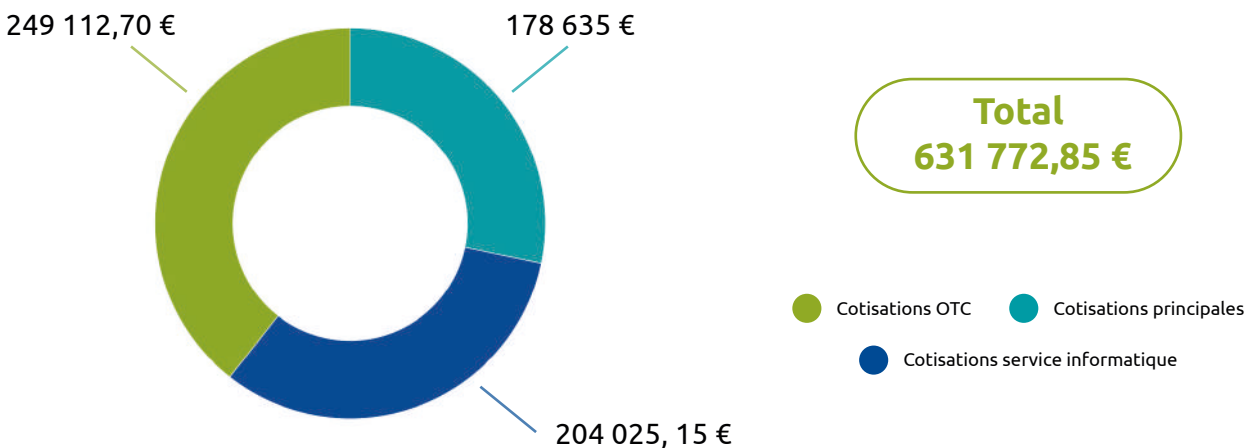
Depuis la suppression du budget annexe du Manoir de Veygoux, quatre budgets sont gérés par le SMADC : le budget principal, et les budgets des trois services médico-sociaux (SSIAD, ESA et PFAR).

Comptes administratifs cumulés

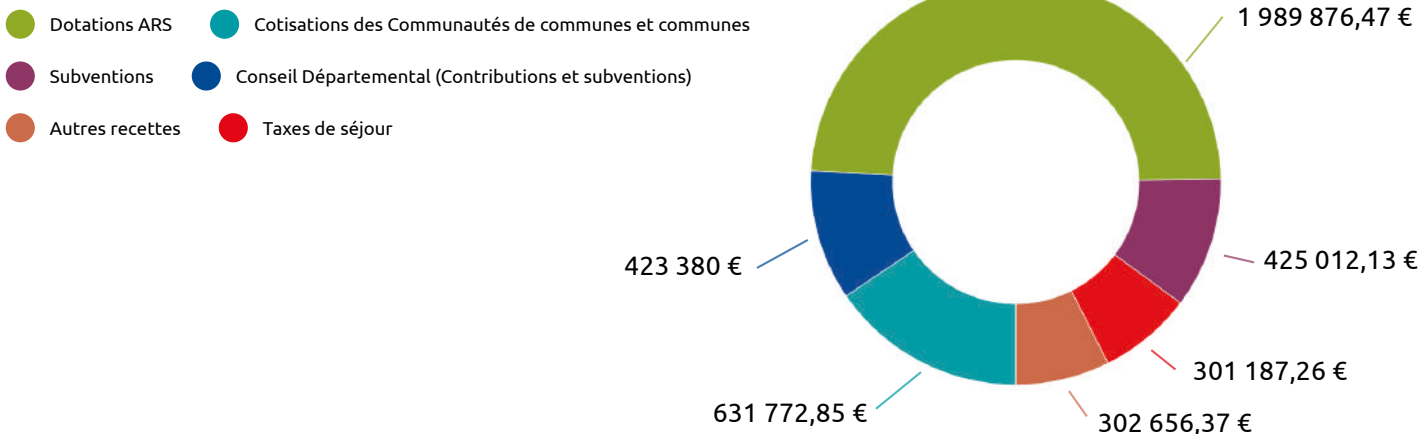
Total du fonctionnement
4 073 885,08 €

Total d'investissement
581 245,60 €

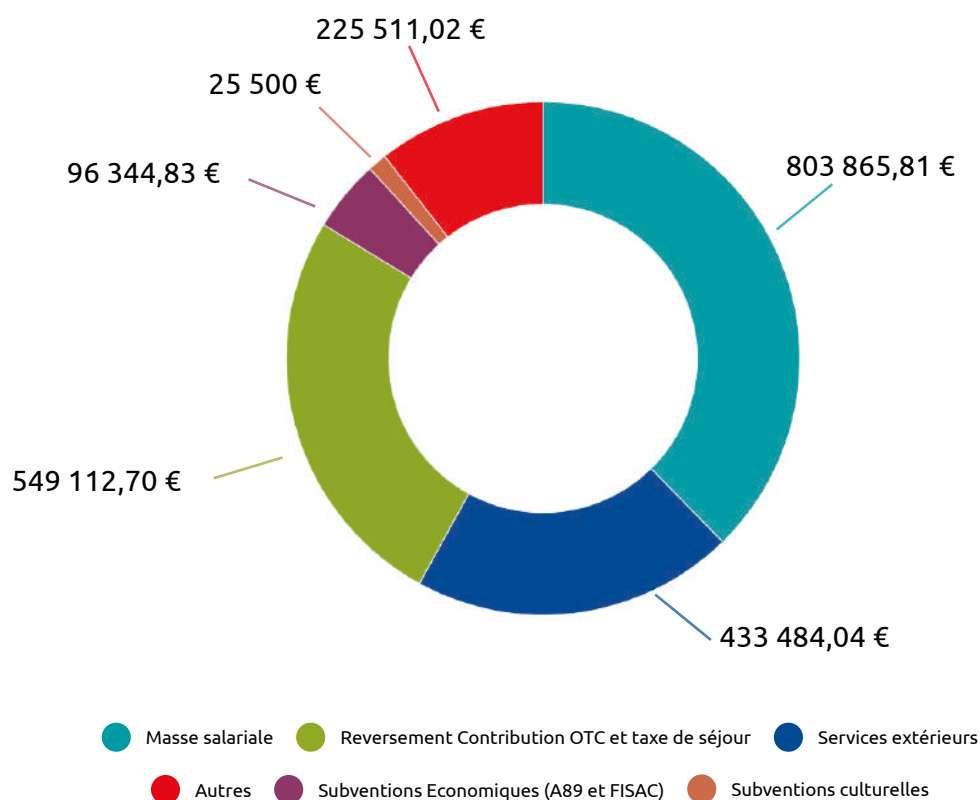
Détail des cotisations des Communautés de communes et des communes



Ressources des cinq budgets de fonctionnement cumulés en 2023



Décomposition des dépenses du budget principal du SMADC



Décomposition des dépenses de fonctionnement du SSIAD, ESA et PFAR

	SSIAD	ESA	PFAR
Masse salariale et mise à disposition de personnel	1 135 206,66 €	152 485,57 €	90 076,16 €
Frais infirmiers	310 352,81 €	/	/
Locations (locaux, véhicules)	54 779,16 €	17 108,75 €	8 692,59 €
Carburant	39 201,27 €	5 283,91 €	3 701,38 €
Autres dépenses	182 737,81 €	26 389,03 €	19 972,13 €

DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Céline BUVAT
Développement culturel
c.buvat@combrailles.com

Chiffres clés du projet Comb'images

1 400

personnes ont assisté aux restitutions organisées par le SMADC et ses partenaires pour valoriser les productions issues des ateliers

1 200

jeunes de 40 écoles élémentaires, sept collèges, cinq lycées, six accueils de loisirs intercommunaux, l'Institut Médico-Éducatif et le Centre d'Éducation Fermé ont participé à l'édition 2022-2023

1 300

personnes ont ainsi bénéficié d'ateliers de pratiques artistiques

Comb'images 2022-2023

Dans le cadre d'une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle des Combrailles signée par le SMADC avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme pour les années scolaires 2022-2027, des ateliers de pratiques artistiques « arts visuels » ou « arts du spectacle », et des rencontres artistiques sont proposés aux établissements inscrits dans ce dispositif (scolaires et spécialisés, structures accueillant des personnes âgées et handicapées...).

60 ateliers avec 700 heures de pratiques

- **Des ateliers intergénérationnels :**

- > Atelier cirque entre l'école et la maison de retraite de Charensat et Zi Omnibus cirk,
- > « Café Brun » (libre adaptation de « Matin Brun » de Franck Pavloff) : spectacle « café brun » par Chamboule Tout Théâtre pour un public intergénérationnel suivi de débats. A la suite du spectacle, ateliers d'éducation aux médias, arts plastiques, bande dessinée, chant, théâtre, vidéos autour de la liberté d'expression : à destination des établissements scolaires et maisons de retraites pour la création d'un cabaret intergénérationnel.

- **Des ateliers pluridisciplinaires :**

- > Arts plastiques, photographie et théâtre autour d'un projet « Bestiaire » (Collectif Rural des Artistes en Combrailles),
- > Mélange de danse traditionnelle (Les Brayauds) et Hip Hop (Supreme Legacy).



Soutien des projets culturels et réseaux

La Commission culture et patrimoine du SMADC, réunie le 15 février 2023 a retenu **20 projets** sur 26 reçus pour un montant global de 24 000 € et 1 500 € pour la lettre d'information du réseau « **Effervescences culturelles en Combrailles** ».

Dans le cadre de ce dispositif, une aide prioritaire de 16 900 € est accordée à ce réseau qui dispose d'une charte d'engagements réciproques.

Les projets de valorisation du patrimoine initiés dans le cadre de démarches collectives et ceux impliquant les jeunes, qui sont une autre priorité de la commission, réunissent 4 100 €.

Enfin, une aide ponctuelle peut être accordée par la commission notamment pour **l'aide au démarrage de festival ou pour soutenir des manifestations ponctuelles à fort rayonnement territorial**. Cette enveloppe représente environ 3 000 €.

Treizième édition des visites guidées du patrimoine

Au total, **sept visites de villages et quatre visites thématiques** étaient au programme de cette quinzième édition, qui a attiré 753 personnes, soit 62 personnes en moyenne (52 en 2022, 43 en 2021, 84 en 2020 et 39 en 2019) ; 76% du public étant originaires des Combrailles, 12% du Puy-de-Dôme, 5% de l'Allier, 5% de la Creuse et 2% autres départements.

Trois visites de village (Saint-Hilaire-de-Pionsat, Saint-Angelet Cisternes-la-Forêt) gratuites ont été organisées avec la complicité des habitants et des élus, en amont. Cette démarche de « **résidence patrimoine** » permet de **repérer les points d'intérêts patrimoniaux, de rencontrer les personnes ressources, de collecter et de fournir de la documentation historique et de donner des clés pour d'autres recherches**.

En outre, le partenariat avec la saison culturelle du Pays de Saint-Éloy a été reconduit avec la Gypsy Trip (jazz manouche) lors du circuit « **au bord de l'eau, au fond des bois** » à Sainte-Christine avec Renée Couppat. Ce succès constant est surtout dû aux **personnalités et aux innombrables connaissances des deux guides** qui assurent l'accompagnement de ces visites : Renée COUPPAT, guide de pays et Pierre GANNE, archéologue et animateur de la Maison archéologique des Combrailles, ainsi que de Michel GANNE, en appui sur certaines visites notamment en matière **d'histoire de l'art et d'interprétations religieuses**.

Enfin, il faut également souligner **l'implication des communes et des communautés de communes dans l'organisation des visites**, que ce soit pour la mobilisation des habitants ou pour l'accueil des visiteurs.



URBANISME & ENVIRONNEMENT

Le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)



Nolwenn FERREC
Urbanisme/SCOT/SIG
n.ferrec@combrailles.com

Préparation de la révision du SCOT

Après une année 2022 consacrée à la seconde évaluation du SCOT, le SMADC a souhaité en 2023, avant de lancer de manière effective la révision, engager une phase préalable d'animation auprès des élus.

Les objectifs de cette démarche ont été :

- D'évaluer les liens entre les projets de territoires vis-à-vis du SCOT afin de mettre cela en débat,
- D'identifier les grands enjeux à prendre en compte dans le cadre de la future révision, notamment aux regards des transitions climatiques, démographiques et environnementales,
- De construire une gouvernance adaptée au projet de révision, permettant la meilleure articulation entre les intercommunalités et le SMADC,
- De mobiliser les ressources internes, techniques et politiques, pour porter cette future révision.

Dans le cadre de l'offre d'ingénierie de l'ANCT, un cabinet d'étude a été missionné pour accompagner le SMADC dans cette démarche. Intitulée « Osons imaginer les Combrailles de demain », la démarche s'est concrétisée par des temps de concertation, d'échanges et de débats à travers l'organisation d'ateliers.

L'atelier introductif du 7 juillet 2023 à Saint Gervais d'Auvergne a réuni 40 élus des Combrailles. Son objectif a été de mettre en lumière les dynamiques territoriales, les ambitions pour le futur SCOT aux regards des transitions actuelles et futures.

Afin d'illustrer les propos et les échanges, deux ateliers itinérants ont été organisés les 15 et 22 septembre 2023, l'idée étant qu'à travers des visites de terrain soit abordé de manière concrète le rôle du SCOT dans la mise en œuvre des transitions.





Cinq thématiques fortes ont été abordées :

- Transition énergétique avec la visite de la centrale photovoltaïque de Queuille et les échanges sur la prise en compte des enjeux énergétiques pour une entreprise industrielle comme Aubert et Duval,
- La protection des espaces naturels avec la visite de l'espace naturel sensible de Saint Pierre le Chastel,
- La sylviculture et l'agriculture avec notamment la visite de la Scierie des Combrailles au Montel de Gelat et la présentation des actions de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans,
- Le développement touristique avec la visite des aménagements réalisés et en projet autour de l'étang de Lapeyrouse,
- Et enfin les démarches de concertation avec l'exemple de la Clé des Champs.

Ces deux ateliers ont mobilisé 80 élus des Combrailles. Si la participation a été satisfaisante et les contenus des présentations pertinentes, force est de constater la faiblesse de l'animation assurée par le cabinet d'étude qui en avait la charge. Ce point a fait par la suite l'objet d'échanges afin d'améliorer la situation. Un séminaire de clôture de la démarche et donc de démarrage de la révision du SCOT sera organisé au cours du premier trimestre 2024 sur la base d'un témoignage d'un autre SCOT ayant récemment engagé une révision d'importance.

Accompagnement des collectivités dans l'élaboration ou la modification de leur document d'urbanisme

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT du Pays des Combrailles, le SMADC a poursuivi son accompagnement en 2023 des communes engagées dans la modification, la révision ou l'élaboration de leur document d'urbanisme (de l'élaboration du cahier des charges à l'arrêt du projet).

Suite à leur approbation, ces documents d'urbanisme sont ensuite intégrés au portail cartographique du SMADC X'Map, permettant ainsi aux habitants et collectivités de connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent à partir d'une parcelle cadastrale, et sur le Géoportail national de l'urbanisme. Ce travail est réalisé par les services du SMADC, en interne, au fil de l'eau.

Le rôle du SMADC en tant que Personne Publique Associée ou partenaire

En tant que structure porteuse du SCOT, le SMADC est une Personne Publique Associée au même titre que la DDT, la Chambre d'Agriculture... Il est donc, d'une part, associé à l'élaboration/révision des documents d'urbanisme, tout au long de la démarche, et d'autre part, sollicité pour rendre son avis sur différents types de documents ayant trait à l'aménagement ou la planification du territoire, de façon à s'assurer de la cohérence et de la compatibilité de l'ensemble de ces documents.

A ce titre, en 2023, le SMADC a reçu pour avis le projet de modification du PLU de la commune de Combronde. Le SMADC est également associé à différentes démarches ou études menées dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain par exemple ou dans le cadre du Plan Paysage de la Chaîne des pays/Faïlle de Limagne, de façon à assurer leur cohérence à l'échelle des Combrailles (plans guide d'attractivité, plan simplifié des mobilités, études pré-OPAH...).

URBANISME & ENVIRONNEMENT

Le Contrat Territorial Sioule - Andelot



Adeline HUCLIN
Milieux aquatiques
a.huclin@combrailles.com

Le territoire du Contrat Territorial Sioule-Andelot

Le périmètre du **Contrat Territorial Sioule-Andelot** couvre un territoire d'environ 2 700 km² et 3 500 km de cours d'eau principaux. Il est réparti sur **trois départements** (Allier, Creuse et Puy-de-Dôme), onze communautés de communes et un syndicat.

Le Contrat Territorial comporte **onze maîtres d'ouvrage** :

- Les communautés de communes de Dômes Sancy Artense, Combrailles Sioule et Morge, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy et Saint-Pourçain Sioule Limagne,
- la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans,
- la commune de Saint-Pierre-le-Chastel,
- le SMADC,
- l'Office National des Forêts (ONF),
- les Conservatoires des Espaces Naturels (CEN) Auvergne et Allier,
- la Mission Haie Auvergne-Rhône-Alpes.

Il bénéficie des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des Conseils départementaux de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Le Contrat Territorial est co-porté par la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et le SMADC.

En 2022 et afin de déployer l'animation du contrat, l'Entente Sioule-Andelot a été créée entre les communautés de communes Dômes Sancy Artense, Combrailles Sioule et Morge, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy et Saint-Pourçain Sioule Limagne et le SMADC. Elle est présidée par Gérard Veneault, son vice-président est Gilles Journet.

A l'ordre du jour de la réunion annuelle de la conférence de l'entente ont été présentées les actions 2023 et les projets prévus sur 2024. Ce fût l'occasion de présenter les résultats de l'étude sur l'érosion des sols menée par Laurie Masseret, nouvelle chargée de mission eau et agriculture, lors de son stage de fin d'étude.

Le SMADC est copporteur de la cellule d'animation du contrat avec la Communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne.





Les temps forts de 2023

L'année 2023 est l'année de **lancement de la nouvelle programmation** de la première phase du contrat territorial Sioule-Andelot 2023-2026.

- **Signature :**

Le Contrat Territorial a été signé le 18 octobre 2023.

- **DIG :**

Afin de pouvoir réaliser les travaux sur des propriétés privées, la cellule d'animation a finalisé la Déclaration d'Intérêt Générale des opérations 2023.

- **Etude Sioule :**

Lancement d'une étude sur l'impact des seuils de la Sioule entre le barrage de Queuille et Ebreuil. L'objectif est de définir les impacts actuels des seuils présents et les impacts potentiels si les seuils faisaient l'objet d'un équipement pour produire de l'hydroélectricité (définition du potentiel de production). L'étude est mutualisée entre les communautés de communes Combrailles Sioule et Morge, Pays de Saint-Eloy et Saint-Pourçain Sioule Limagne. La durée de l'étude est de 2 ans.

- **Mise en place d'un réseau de suivi :**

Afin d'évaluer les changements en milieux aquatiques, un réseau de suivi de différents paramètres est mis en place sur l'ensemble des masses d'eau où des travaux sont prévus. Les paramètres étudiés sont la population piscicole, les populations de macro-invertébrés et de diatomées, ainsi que les paramètres physico-chimiques (température, oxygène, ...)

- **Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur travaux en milieux aquatiques :**

En amont de la réalisation des travaux, l'animatrice accompagne les collectivités dans la rédaction des pièces techniques en lien avec les travaux [Cahier des clauses techniques particulières (CCTP), demandes de subventions, ...]. L'animatrice se charge aussi de contacter les propriétaires afin de faire émerger les travaux et suit les chantiers.

Cette année des travaux ont été réalisés sur la Communauté de communes Pays de Saint-Eloy avec l'aménagement des têtes de bassin versant du plan d'eau de Servant et sur la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge avec la restauration des têtes de bassin versant de la Viouze dans le secteur de Villevieille (Saint-Georges-de-Mons).

SERVICES DE SANTÉ

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)



Eric GAUMETON
Responsable du pôle
SSIAD/ESA/PFAR

Infirmier coordonnateur SSIAD
e.gaumeton@combrailles.com

Céline DOUARIN
Infirmière coordonnatrice
SSIAD/ESA
c.douarin@combrailles.com

Chiffres clés

136

personnes prises en charge

611 jours

est la durée moyenne de prise en charge
(721 en 2021)

28 329

interventions réalisées

40 à 60

personnes sont inscrites sur liste d'attente

Activité comparée du SSIAD sur trois années (2019*-2022-2023)

	2019	2022	2023 (estimation)
Taux d'occupation	97%	84%	88%
Nombre d'interventions réalisées	33 016	28 659	28 329
Nombre de journées réalisées	35 981	31 097	31 422
Taux de rotation des bénéficiaires	53%	58%	52%
Nombre moyen de personnes inscrites sur la liste d'attente	50	40 à 60	40 à 60
Montant des actes infirmiers réglés aux infirmiers libéraux	218 109 €	311 812 €	310 000 €

* 2019 est une année typique de la situation avant la crise sanitaire due au Covid.

En 2023, 136 personnes ont bénéficié d'une prise en charge par le SSIAD. Cela représente 52 admissions dont six réadmissions soit (46 personnes nouvellement prises en charges) et 54 sorties du service.

La durée moyenne de prise en charge des bénéficiaires par le SSIAD des Combrailles en 2023 s'établit à 611 jours. Elle diminue régulièrement, elle était de 826 jours en 2020, et de 755 jours en 2021.

Ceci s'explique notamment par des accompagnements dans le cadre de retours à domicile pour soins palliatifs réalisés avec les Hospitalisations A Domicile (HAD), au nombre de six en 2023.





La moyenne d'âge des bénéficiaires de 84 ans reste stable par rapport à 2022. Sur l'ensemble des bénéficiaires, les deux tiers ont plus de 85 ans.

Le SSIAD a reçu durant l'année 2023, 120 nouvelles demandes de prises en charge (115 en 2022 et 108 en 2019), 74 n'ont pas pu être satisfaites. Les difficultés de recrutement ont conduit le service à baisser son activité de 10% depuis plus d'un an. Si le taux moyen d'occupation a baissé, le taux de rotation pour 2023 reste stable, ce qui signifie que chaque sortie du service est remplacée.

Le G.I.R. Moyen Pondéré (Groupe Iso-Ressource), stable à 740, montre un niveau de dépendance et de charge de soins des bénéficiaires important.

Déjà sensible les années précédentes, la tendance persistante de l'augmentation du coût des actes infirmiers se confirme. Si le montant des actes devrait rester stable pour 2023, c'est grâce à l'accompagnement conjoint avec les Hospitalisations À Domicile (HAD) des personnes nécessitant le plus de soins infirmiers. Rappelons que dans ce cas de figure, le service d'HAD rémunère les infirmiers libéraux et non le SSIAD.

58 bénéficiaires du SSIAD des Combrailles ont été hospitalisés au cours de l'année 2023 contre 68 en 2022 (avec le même nombre d'usagers). Ceci montre bien les difficultés de la population à bénéficier d'une hospitalisation.

La psychologue (un mi-temps partagé entre le SSIAD, l'ESA et la PFAR) a rencontré systématiquement les personnes nouvellement prises en charge (sauf si refus de la personne). Elle suit plus particulièrement 5 personnes, cela représente un total de 62 interventions sur l'année, dont presque toutes en présentiel.

Autres faits marquants de l'année :

- Mise en suspens de la démarche Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les 3 services SSIAD, ESA, PFAR (suite à l'annonce de la mise en place de la réforme des Services Autonomies à Domicile),
- Finalisation du projet de service (repoussé d'un an avec l'accord de l'ARS),
- Parution du décret et premières démarches pour la mise en place de la réforme des Services Autonomies à Domicile (SAD), qui devrait à terme remplacer le SSIAD en lui adjoignant un service d'aide à domicile,
- Réalisation de deux coupes budgétaires au printemps 2023 pour calculer le montant de la dotation 2024,
- Mise en place d'un nouveau mode de calcul (à l'activité) de la dotation des SSIAD, prévu pour avoir une idée de la dotation en milieu d'année 2023, et qui n'a abouti qu'en décembre 2023,
- Renouvellement de la flotte des douze véhicules du SSIAD pour début 2024,
- Mise en place d'un nouveau logiciel pour le calcul des futures dotations,
- Poursuite de la démarche qualité (remise à jour des protocoles et créations de nouveaux),
- Mise à jour annuelle du Document Unique et un travail de suivi administratif et statistique avec le tableau de bord de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médicaux sociaux (ANAP) et le suivi informatique RESID de la CPAM.



SERVICES DE SANTÉ

Le Service Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)



Céline DOUARIN
Infirmière coordonnatrice
SSIAD/ESA
c.douarin@combrailles.com

Geneviève MASSON
Ergothérapeute
g.masson@combrailles.com

Chiffres clés

97

personnes prises en charge (admissions et réadmissions comprises) dont 46 nouvelles personnes pour lesquelles il s'agissait d'une première prescription

1 067

séances de stimulations cognitives et de préservation des acquis (980 en 2022)

L'ESA met en place des soins auprès des personnes âgées ayant des troubles cognitifs. Chaque patient bénéficie, sur prescription médicale, de quinze séances de soins au domicile, renouvelables chaque année. En 2023, l'ESA a réalisé, 97 prises en charge (admissions et réadmissions comprises) dont 46 nouvelles personnes bénéficiant d'une première prescription (2022 : 90 accompagnements pour 34 nouvelles personnes). La moyenne d'âge des bénéficiaires reste stable à 81 ans.

Le MMS (test pour évaluer les capacités cognitives) moyen est de **22 sur 30**, soit une hausse de deux points par rapport à 2022, ce qui montre **un accompagnement précoce**. Les patients sont originaires de 42 communes des Combrailles réparties sur l'ensemble du territoire d'intervention autorisé. 1 067 séances de stimulations cognitives et de préservation des acquis ont été réalisées en 2023 par les assistantes en soins gérontologiques et l'ergothérapeute (1 013 en 2022). Le **taux d'occupation est de 82 %** (69% en 2022). L'ESA n'a pas de liste d'attente. La psychologue (un mi-temps partagé entre le SSIAD, l'ESA et la PFAR) est intervenue auprès de **19 bénéficiaires** pour 32 interventions, presque toutes en présentiel.

En dehors des prises en charge, l'ESA s'est impliqué dans les domaines suivants :

- L'ergothérapeute a assuré six sessions de formation dans le cadre de l'Espace Ressources Aide à Domicile (ERAD) à Saint Pardoux, Les Ancizes, Pontaumur et Saint Gervais d'Auvergne,
- Afin de permettre de tester l'efficacité de certaines aides techniques, les usagers se sont vus mettre à disposition des équipements spécifiques : prothèse mnésique « Linote » (tablette connectée, dont les aidants peuvent gérer en direct les messages, rappels, visio, envoi de photos...), 17 aides techniques pour les transferts, la toilette, les repas ou la géolocalisation ont été prêtées afin d'être essayées. Des carnets de communication pour les usagers présentant un manque de mot ou une aphasie ont été mis en service avec la collaboration des aidants et enfin la fourniture aux usagers de matériel pour compenser les troubles de l'orientation temporelle tels que des éphémérides de table ou journalier, des semainiers...,
- Le travail partenarial avec la PFAR est maintenu, l'ergothérapeute animant des ateliers danse dans le cadre de la PFAR.

Les autres faits marquants de l'année 2023 :

- Emménagement de l'ESA dans un nouveau local dans le centre de Saint Gervais d'Auvergne. Ce local, plus vaste, offre de meilleures conditions de travail et de stockage du matériel nécessaire aux séances de stimulation (local partagé avec la PFAR),
- Renouvellement de la location de deux véhicules.

SERVICES DE SANTÉ

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR)



Marie-Ange NENOT
Animatrice de la PFAR
ma.nenot@combrailles.com

Chiffres clés

148

binômes aidant-aidé accompagnés (dont 31 nouvelles admissions et 39 sorties) issus de 59 communes différentes des Combrailles

3 900

heures de répit réalisées lors des 108 ateliers

En 2023, **77 ateliers** ont été organisés pour les personnes aidées sur dix communes des Combrailles. Cela a permis ainsi de **libérer du temps et procurer du répit à l'aidant**. Le transport aller-retour est assuré entre le domicile et le lieu de l'atelier.

De plus, **35 binômes aidants/aidés différents** ont participé aux huit activités communes permettant de **montrer aux aidants qu'ils peuvent continuer à faire des activités**. Ces activités (visites, repas...) pourtant très attendues par les usagers de la PFAR ont été programmées a minima en 2023 par méconnaissance des budgets des services en raison de la réforme du mode de calcul des dotations (dotation connue en décembre 2023). En 2024, le nombre de ces actions sera revu à la hausse.

Aussi, **dix rencontres** ont été organisées avec **France Parkinson** où 17 personnes aidantes ou aidées ont pu échanger sur cette pathologie.

L'activité massage-détente à domicile, reste fortement sollicitée par les usagers pour la détente procurée. Aidants et aidés ont bénéficié de 109 heures de cette activité à domicile.

Si le service avait constaté **l'isolement numérique des aidants pendant le confinement** (retour confirmé dans le cadre de l'enquête de satisfaction annuelle), les heures d'accompagnement à l'informatique à domicile n'ont pas été mises en œuvre en février 2023, faute de demande. Ainsi, seules trois heures ont été effectuées en 2023.

Le répit à domicile des aidants, par la prise en charge individuelle au domicile de la personne aidée, continue. Il a concerné **33 personnes en 2023**. Ces temps d'intervention sont financés par la PFAR et réalisés par les différents services d'aide à domicile présents sur le territoire. Ils constituent **un premier contact avant de participer aux différents groupes**.

La **psychologue** (un mi-temps partagé entre les SSIAD, l'ESA et la PFAR) est intervenue auprès de treize bénéficiaires pour 27 interventions, presque toutes en présentiel.

Depuis janvier 2021, une **publication mensuelle intitulée « la PFAR Maison des aidants en Combrailles »** est éditée. Elle est à destination des aidants, porte sur les pathologies, les services, les dispositifs de la PFAR, le planning des actions, **dans un but de maintenir le lien et d'informer**. Elle est aussi envoyée à tous les partenaires et services du territoire.

Enfin, le service s'est impliqué dans **l'opération Comb'Images**, réalisée dans le cadre des actions culturelles du SMADC avec une participation des bénéficiaires à un projet photographique. Il participe également aux rencontres avec les différents intervenants et réseaux [France AVC, réseau des PFAR, Centre Local d'Information et de Coordination gériatrique (CLIC), ...]

Les autres faits marquants de l'année 2023 :

- **Changement de local** dans le centre de Saint-Gervais-d'Auvergne : ce local, partagé avec l'ESA, est plus spacieux et offre de meilleures conditions de travail et de stockage du matériel,
- **Renouvellement de la location des deux véhicules** prévus sur fin 2023/début 2024 revu par un allongement du contrat de location précédent pour 2 ans supplémentaires.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS



Marie-Pierre CONDAT
Coordinatrice de santé
mp.condat@combrailles.com

Chiffres clés

+ de 120

jeunes internes accueillis dans
les Combrailles dans le cadre d'animations

3^{ème}

CLS élaboré pour cinq ans (2024-2028)

60

personnes formées au risque suicidaire et formant
ainsi le réseau « sentinelles » des Combrailles

Accueil de nouveaux professionnels de santé

Le SMAD des Combrailles a poursuivi, en 2023 ses actions sur l'accueil de nouveaux professionnels de santé. Pour cela, plusieurs événements ont été organisés :

- Des soirées d'accueil pour tous les étudiants en médecine accueillis sur le territoire. La première a eu lieu à Pontauger avec les internes en stage auprès des médecins généralistes du territoire. L'occasion de leur souhaiter la bienvenue et d'échanger sur leurs parcours, projets futurs et leur montrer les possibilités d'installation et de vie sur le territoire,
- Il a aussi été organisé, en juin le challenge « Combraille's anatomy VS les internés » lors de la course l'Infernale organisée à Servant. Une cinquantaine de professionnels de santé du territoire et internes ont ainsi parcouru les obstacles redoutés de l'Infernale dans une ambiance conviviale et festive. Cela a aussi été l'occasion pour les jeunes de découvrir le territoire sous un angle nouveau et de rencontrer les acteurs, professionnels locaux.

Nous avons également accueilli, en novembre le conseil d'administration du syndicat d'étudiant national ISNAR ING à Bromont Lamothe. 60 jeunes venant de toute la France ont ainsi été accueillis et ont eu l'opportunité de voir, en avant-première les vidéos promotionnelles du territoire sur l'accueil des professionnels de santé. Le SMADC a travaillé à la réalisation de vidéos promotionnelles du territoire et des dynamiques d'équipe. Un plan de communication a été établi pour la diffusion de ces vidéos depuis décembre 2023 et jusqu'en avril/mai 2024 sur les réseaux sociaux, écoles paramédicales, facultés et auprès des partenaires. Vous pouvez retrouver ces vidéos sur la page Facebook ainsi que le site internet du SMADC.



La signature de la charte du réseau des services à domicile

Le réseau des Services A Domicile des Combrailles est un interlocuteur de poids sur son territoire. Il est également facilitateur dans la mise en application des réformes à venir. La dynamique et la proximité des services sont des atouts que le territoire souhaite voir poursuivre tout en allant davantage dans la coopération, mutualisation et ainsi être plus efficient pour garantir la qualité de service attendue par la population des Combrailles.



Ainsi, la charte du réseau des services à domicile, retravaillée en 2022 a été signée lors du comité syndical du SMADC du 14 juin. Les services membres du réseau ont la volonté de poursuivre le travail engagé depuis 2015 et souhaitent surtout s'articuler davantage afin de mieux répondre aux attentes et besoins des publics accompagnés.

Organisation des formations sur la prévention du suicide et mise en place du réseau « sentinelle »

Le SMAD des Combrailles poursuit le déploiement des formations sur le repérage et l'orientation de personnes en situation de fragilités ou de risque suicidaire. Deux modules ont été organisés en 2023 : le module orientation/évaluation du risque suicidaire en avril qui a réuni 18 personnes et celui de sentinelle en novembre avec une quinzaine d'acteurs du territoire.

Le réseau « sentinelle » des Combrailles compte aujourd'hui une soixantaine d'acteurs formés (médecins, IDE, psychologues, élus, agriculteurs, retraités, aides à domicile, assistantes sociale, responsables de service, agent d'accueil Maison France Service, aide-soignante, bénévoles, médiateurs en santé, conseillers agricole...).

Nous avons également organisé des temps de rencontre de ce réseau afin de faire des retours d'expérience, de se connaître et de transmettre des informations, des ressources et d'imaginer des actions communes en prévention du suicide.

Vie du Contrat Local de Santé (CLS)

Le 5 avril 2023 a eu lieu le Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé des Combrailles réunissant l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes et l'ensemble des co-signataires du contrat. Après une présentation du contexte de déploiement des actions du CLS de 2020 à 2022, il a été présenté le bilan des actions qui ont été organisées sur le territoire. L'objectif du CLS est de coordonner les actions de santé à l'échelle d'un territoire et de faire du lien entre tous les acteurs.

Le deuxième contrat local de santé des Combrailles a été signé en 2021 et a couvert la période 2020 – 2023. Nous avons donc organisé à partir du mois de septembre les concertations territoriales avec l'ensemble des élus du territoire, les professionnels de santé et les acteurs de la prévention afin d'une part d'actualiser le diagnostic territorial de santé et d'autre part recueillir les besoins et les pistes d'actions à mettre en œuvre. Nous avons également sollicité un groupe d'étudiants en aménagement du territoire pour aller à la rencontre de la population et mieux appréhender les besoins en santé. L'ensemble de ces travaux va constituer le Contrat Local de Santé 3 qui sera validé en début d'année 2024 et déployé sur les cinq ans à venir.

Conférence Femmes et addictions à Combronde

Dans le cadre du réseau de protection des femmes victimes de violences (REPROF) de l'arrondissement de Riom, les partenaires du réseau (dont le SMADC) ont organisé une conférence « Femmes et addictions » le lundi 16 janvier 2023 à Saint Hilaire la Croix à destination des professionnels sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Plusieurs experts sont intervenus afin de comprendre les mécanismes des addictions et surtout sur l'accompagnement qu'il est possible de mettre en place. Nous avons également eu l'intervention d'une patiente experte, venue raconter son histoire « de la femme addict et la patiente experte ». Plus d'une cinquantaine de professionnels ont fait le déplacement et ont apprécié la qualité des échanges et des intervenants.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Marion ROUILLAT
Développement touristique
m.rouillat@combrailles.com

Sébastien GIRAUD
Plan Avenir Montagne
s.giraud@combrailles.com

Chiffres clés

231 000 €
de taxe de séjour déclarée en 2023

290 000
nuitées déclarées en 2023

Stratégie de Développement Touristique

Adoption de la stratégie de développement touristique par le comité syndical le 15 mars 2023 : Cette stratégie précise le cap à suivre en terme de développement touristique des Combrailles pour les années à venir.

La stratégie est consultable sur le site du SMADC (www.combrailles.com / Rubrique Tourisme).

Schéma de cohérence des plans d'eau et berges à vocation de loisirs

En partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et mené par le cabinet Voltere, ce schéma permet au territoire de bénéficier d'un outil mettant en avant des pistes de développement et d'aménagement pour les sites retenus (plans d'eau et linéaires de berges) tout en prenant en compte le maillage territorial, la complémentarité des offres et les attentes des cibles de clientèles.

Animation du réseau des chargés de mission Tourisme des Communautés de communes avec Combrailles Auvergne Tourisme (Office de Tourisme)

Structuration de la randonnée, développement des activités vélo (VTT, VAE), valorisation des belvédères, amélioration de la signalétique... Voici les sujets traités en groupe de travail avec les chargés de mission des communautés de communes et de l'Office de Tourisme. Quatre réunions se sont tenues au cours de l'année 2023.





La Marque Combrailles Auvergne

Lancée le 1^{er} juillet dernier, la marque **Combrailles Auvergne**, avec son slogan plus qu'étonnant « Ici vous ne ferez rien », **renforce l'image du territoire et sa singularité.**

Cette marque est destinée à être partagée et déclinée par les acteurs du tourisme qui en seront les premiers ambassadeurs. Elle implique également les habitants qui peuvent y retrouver des valeurs profondes et réelles, des symboles et des signes partagés.

La marque est, dans un premier temps, déclinée par Combrailles Auvergne Tourisme mais elle se doit de devenir **un atout économique et identitaire**, décliné par l'ensemble des secteurs portés par le SMADC : la santé, l'agriculture, la culture, ...

Office de tourisme et taxe de séjour

En tant qu'organisme de rattachement, le SMADC supervise et encadre l'activité de l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC), qui constitue **l'outil opérationnel pour le déploiement de la compétence** relative à l'accueil, l'information, la promotion touristique et la commercialisation de produits touristiques. Tout au long de l'année, des réunions régulières ont associé les présidents et directeurs de l'OTC et du SMADC. La taxe de séjour est collectée par le SMADC, son produit est reversé en totalité à l'OTC pour lui permettre de **mettre en œuvre des actions de promotion, d'information et développement touristiques.** Les tarifs 2024 ont été votés lors du comité syndical du 14 juin 2023, ils sont identiques à ceux de 2023.

Développement des activités de pleine nature

Afin d'**harmoniser l'offre de circuits de randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire**, le SMADC a mis en place des critères d'intérêts « Combrailles ».

Ces critères ont pour objectif de **garantir la valorisation de circuits de randonnée de qualité sur le territoire.** L'idée est ensuite de focaliser la promotion par l'office de tourisme autour de ces circuits qualitatifs.

Le SMADC a engagé un **travail de collaboration avec les clubs VTT et vététistes du territoire** afin de mettre en place un « Espace VTT » à l'échelle des Combrailles.

Cette démarche vise à développer l'offre de circuits VTT/VAE à destination de **tous les publics.**

Cet espace VTT aura pour vocation le maillage territorial tout en valorisant **le patrimoine local** sur l'ensemble des Combrailles.

Après avoir candidaté à l'appel à projet **Pôle de pleine nature** au niveau du Massif Central, le SMADC a été réorienté par le Conseil Régional vers l'outil **Territoire Région Pleine Nature.** Ce dispositif, dont la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy est titulaire, sera ainsi élargi à toutes les Combrailles et permettra de **mobiliser des crédits pour la réalisation de projets en lien avec les activités de pleine nature.** En 2023, les services du SMADC ont réalisé toutes les démarches préparatoires à cet élargissement, qui se concrétisera en 2024.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Signalétique : état des lieux de la signalétique touristique actuelle et mise en place d'une charte graphique à l'échelle des Combrailles

Le SMADC a fait appel à un consultant afin de travailler sur cette thématique et principalement sur les trois points suivants :

- Définir le cadre réglementaire et législatif en matière de signalétique touristique,
- Créer une signalétique en s'appuyant sur la charte graphique de la marque « Combrailles Auvergne » portée par Combrailles Auvergne Tourisme,
- Repenser la signalétique du SMADC et proposer des scénarii d'implantation.

Ce travail sera terminé en mars 2024.

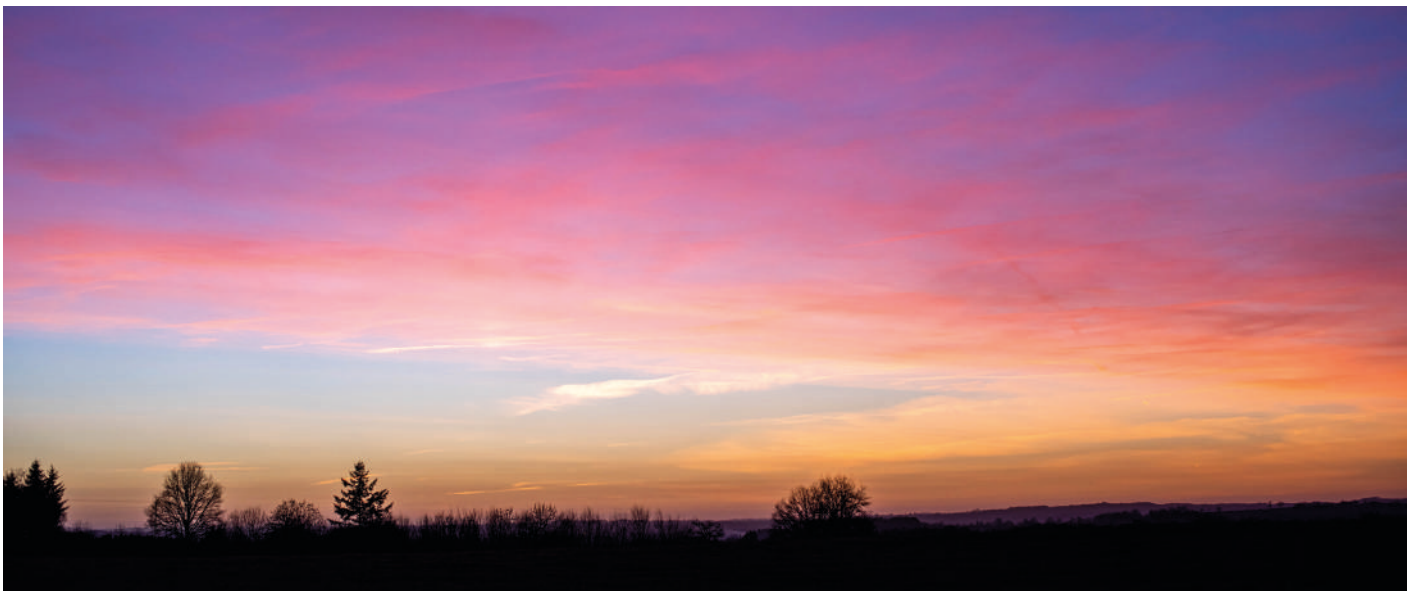
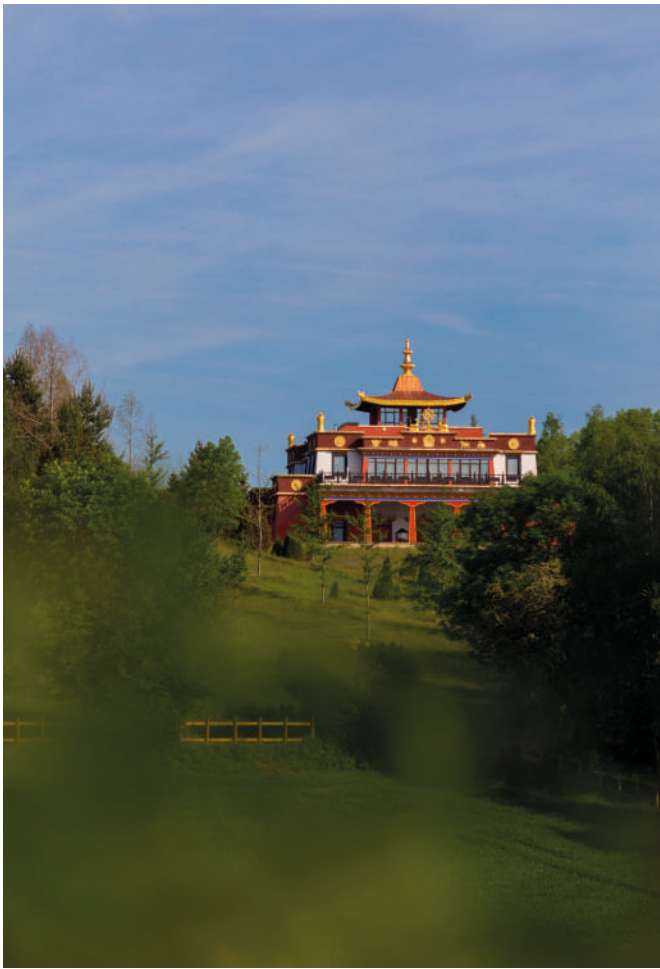
En parallèle, un état des lieux a été réalisé par le SMADC sur l'ensemble des routes départementales du territoire. L'objectif était de pouvoir répertorier les panneaux touristiques tout en les qualifiant. Un compte-rendu par communauté de communes a été présenté et les comptes rendus par commune ont été envoyés. Il est à présent important que chaque collectivité prenne en compte les suggestions du SMADC pour améliorer cette signalétique.

Voici un bilan récapitulatif de la signalétique touristique répertoriée sur le territoire :

État des panneaux	Nombre de panneaux
Bon état	415
État moyen (intervention légère)	169
À remplacer	156
À supprimer	130
TOTAL	<u>870 panneaux répertoriés</u>

Enfin, en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, le SMADC a travaillé sur l'**ajout de signalétique touristique** sur certains sites du territoire qui en sont dépourvus (panneaux marrons). Également, et pour une meilleure compréhensibilité des usagers, la signalétique touristique des 3 plages du Lac des Fades Besserve (Confolant, La Chazotte et le Pont du Bouchet) sera indiquée par un idéogramme « Plage ».





AGRICULTURE & FORÊT



En cours de recrutement
Stéphanie LEGRIP
jusqu'au 15/10/23

Chiffres clés

26

transmissions suivies

17

projets d'installation suivis

Projet Agro Environnemental et Climatique

A la suite de la programmation 2015-2020 prolongée jusqu'en 2022, les élus du SMADC ont travaillé en 2023 à la mise en œuvre de la seule mesure qui a été retenue suite à la candidature déposée fin 2022, pour des raisons d'enveloppe budgétaire limitée.

Cette mesure présente un cahier des charges et des critères de priorisation consultables sur le site du SMADC.

Après deux réunions à destination des agriculteurs exploitants sur le périmètre concerné, il a été nécessaire de réceptionner et accompagner les candidatures des exploitants et procéder à la réalisation des diagnostics par le prestataire Chambre d'Agriculture.

Au regard du budget potentiel et de l'application des curseurs, ce sont 13 exploitations qui ont été repérées afin de procéder à la demande de la mesure agro environnementale. L'instruction de leur demande devrait être réalisée sous peu par la Direction départementale des Territoires (DDT).

Ces exploitations pourront servir de support aux actions du Contrat Territorial Sioule Andelot et permettre la diffusion de visites et actions.

Le réseau Agricole Combrailles (Transmission Installation Diversification)

- 17 suivis de projets effectifs d'installation dont 6 font suite à une annonce calibrée sur Objectif Terres donnant lieu à une transaction,
- 26 suivis de transmissions avec un ou plusieurs rendez-vous permettant d'établir un rétroplanning des actions à mettre en œuvre pour transmettre dans les meilleures conditions,
 - 11 suivis divers d'exploitations (PAC mais aussi des projets de diversification fromagerie et viande),
 - 5 dossiers de défrichements terminés (derniers dossiers puis transmission au Département).



Illustration du travail du réseau agricole avec l'exemple de la transmission / restructuration d'une ferme d'élevage à Giat accompagnée par le SMADC



Suite au départ en retraite de son frère, la propriétaire du foncier souhaitait permettre une ou plusieurs installations agricoles en accueillant des porteurs de projets. Propriétaire de 28 Ha de surface agricole, la mission d'accompagnement de la transmission de la ferme commence par une première rencontre.

Il est important d'aborder les sujets concernant l'exploitant qui va cesser son activité, tels que le lieu de vie, la maison d'habitation. Mais aussi savoir si d'éventuels repreneurs familiaux pourraient être identifiés et s'assurer des orientations choisies. Et enfin, accompagner l'exploitant pour qu'il ait une visibilité claire sur son départ effectif en retraite, en liant les différentes structures et intervenants autour de lui [Chambre d'Agriculture, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Gestion, Notaire etc.]

L'action de la chargée de mission permet à l'agriculteur et au propriétaire d'affiner précisément le projet de transmission et de se préparer à calibrer une ou des annonces réalistes et cohérentes. Il est acteur de sa transmission et les échanges réguliers permettent au cédant de réajuster son positionnement au fur et à mesure des rencontres.

La rédaction d'une annonce qualifiée commence par une visite de l'exploitation et un travail cartographique. Il s'agit d'identifier le parcellaire et d'imaginer plusieurs scénarii de transmission en tenant compte de l'environnement de l'exploitation. Il est indispensable également d'avoir une idée construite du prix de vente (à l'aide de professionnels et au regard du marché local).

Dans ce cas précis, le choix a été fait de :

- Réserver une part de foncier à un neveu agriculteur,
- Réserver une part de foncier pour un GAEC voisin dans lequel une installation future est prévue,
- Faire intervenir un géomètre afin d'agrandir un jardin d'agrément d'un voisin,
- Etablir deux lots mis en vente sur le site Objectif Terres en tenant compte du foncier bâti.

L'accompagnement se poursuit avec la rédaction des annonces pour Objectif Terres, mais aussi pour d'autres structures pouvant les relayer sur des plateformes professionnelles en fonction du choix du cédant.

Un échange régulier permet au cédant/propriétaire de tenir également compte du déroulé de l'installation d'un porteur de projet dans le temps avec la coordination nécessaire des différents opérateurs (Chambre d'agriculture, comptable, parcours installation, financement...). C'est un couple de porteurs de projets qui a fait une proposition d'achat sur les deux lots.

Le travail d'accompagnement et de liens s'est opéré en s'appuyant sur la mairie qui a été facilitatrice en dédiant un espace connecté afin de réaliser des visios entre les futurs arrivants et les voisins agriculteurs et non agriculteurs.

Ainsi, plusieurs points qui auraient pu être bloquants ou source d'incompréhension ont été clairement identifiés, discutés, et clarifiés avant même la signature de la vente. Parallèlement, les porteurs de projets ont été mis en relation avec toutes les structures locales qui allaient les accompagner jusqu'à l'installation agricole et ils ont été directement intégrés aux différentes actions menées sur le territoire (Drive Fermier, Marché, sensibilisation carte des producteurs...).

AGRICULTURE & FORÊT

Projet Alimentaire Territorial



Eline COPIN

Projet Alimentaire Territorial
e.copin@combrailles.com

Chiffres clés

70

participants au total aux Grandes
Tablées des Combrailles

1 300

repas engagés dans
la Semaine des Combrailles

100

habitants interrogés pour identifier
précisément les différents
enjeux du territoire

300

acteurs et élus interrogés pour identifier
précisément les différents
enjeux du territoire

Dans un objectif de **développer une alimentation locale et de qualité**, le SMADC a obtenu le label **Projet Alimentaire Territorial des Combrailles**. Dans cette phase d'émergence, le fil conducteur de cette année a été **d'approfondir la connaissance des enjeux** liés à l'alimentation sur le territoire des Combrailles.

Pour cela 3 études ont été réalisées :

- Habitudes alimentaires avec un focus sur les personnes en situation de précarité afin de mieux identifier les attentes de l'ensemble des habitants du territoire ;
- Potentiel de développement des produits locaux dans les établissements de restauration collective du territoire des Combrailles – afin de mieux comprendre la diversité des fonctionnements des structures et identifier les leviers afin de favoriser leur lien avec les producteurs du territoire ;
- Les marchés des Combrailles, afin de préserver et de valoriser ces petits marchés de qualité.

Réalisation de réunions de concertation avec :

- 5 groupes thématiques qui ont réuni régulièrement des acteurs du territoire :
 - > Groupe Technique Maraîchage afin d'identifier les leviers permettant de développer la production de légumes sur le territoire,
 - > GT Vergers pour revaloriser un patrimoine spécifique aux Combrailles aujourd'hui délaissé,
 - > GT Viande afin d'intégrer pleinement cette production majoritaire dans la dynamique du PAT,
 - > GT Précarité Alimentaire afin de garantir une alimentation saine, de qualité et de proximité,
 - > GT Restauration Collective pour un accompagnement dans la réalisation de la mission d'étude.
- 2 réunions de concertation larges rassemblant les acteurs du territoire et les élus afin de déterminer les actions prioritaires à mettre en place pour les 5 années à venir.



Réalisation des premières actions d'expérimentation :

- **Les Grandes Tablées des Combrailles** : 3 Speed-Meeting afin de permettre aux producteurs et aux gérants de restauration de se rencontrer,
- **La Semaine des Combrailles** : Défis à destination d'établissements de restauration collective volontaires de s'approvisionner avec a minima un produit local par jour,
- 3 réunions d'information pour accompagner les gérants de restauration collective à réaliser leur télédéclaration Egalim.

L'ensemble de ces travaux a permis d'identifier 5 ambitions et 8 axes de travail pour les 5 prochaines années :

Ambition 1 : *Les habitants et les acteurs du territoire connaissent et s'approvisionnent auprès des producteurs locaux et en sont fiers,*

Ambition 2 : *Une production agricole de qualité et diversifiée bien ancrée sur son territoire,*

Ambition 3 : *Tous les habitants des Combrailles peuvent accéder et choisir de manière éclairée une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement,*

Ambition 4 : *Un Projet Alimentaire en cohérence avec les autres politiques publiques locales,*

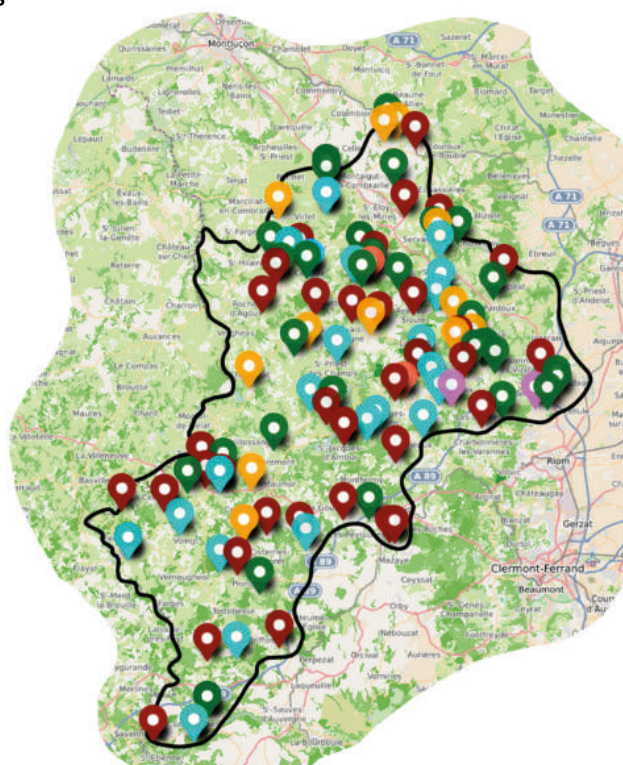
Ambition 5 : *Un Projet Alimentaire en mouvement avec son territoire.*

8 Axes de travail :

- **Accompagnement** de la restauration collective ;
- **Structuration** de l'offre des produits alimentaires locaux, de qualité et/ou solidaires,
- **Développement** de solutions logistiques favorisant les circuits de proximité,
- **Promotion** du territoire des Combrailles par ses agriculteurs et leurs produits,
- **Facilitation** de l'appropriation de la question de l'alimentation et de ses enjeux par l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire,
- **Création d'un environnement favorable** à l'installation et au maintien de l'agriculture sur le territoire,
- **Développement** de pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques,
- **Soutien** à une alimentation digne et de qualité pour tous.

Ces ambitions et axes de travail structurent le plan d'actions mené par le SMADC et les partenaires impliqués dans le PAT pour les années à venir.

Carte des producteurs



SERVICE INFORMATIQUE & NUMÉRIQUE



Christophe VIDAL
Responsable du Service informatique
c.vidal@combrailles.com

Grégory MOREL
Technicien du Service informatique
g.morel@combrailles.com

Chiffres clés

1 400

demandes d'assistance traitées (53% pour les applications métiers et 47% pour les autres logiciels, outils, messagerie, matériel, etc.)

74

interventions sur site afin de résoudre les problèmes les plus complexes et/ou nécessitant un déplacement

+ de 250

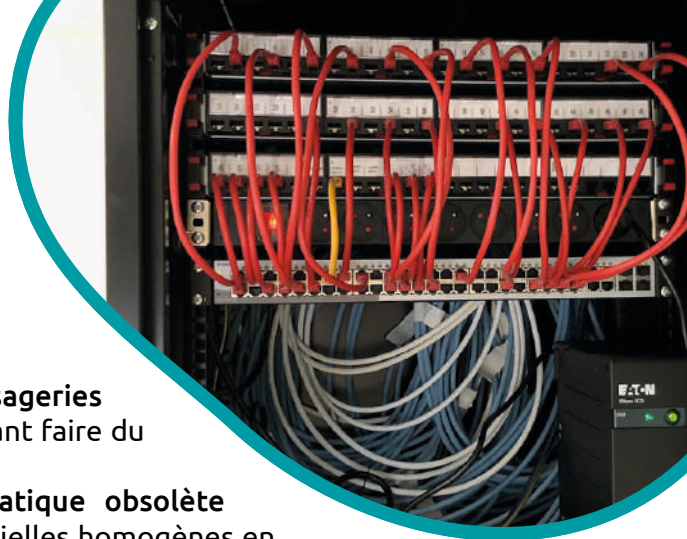
postes informatiques à maintenir

Le service informatique du SMADC assure **l'assistance et le dépannage informatique**, pour **plus d'une centaine d'adhérents**, dans les domaines suivants :

- **Assistance logicielle et matérielle** sur les logiciels métiers des Etablissements Publics Locaux, fournis par le prestataire ODYSSÉE Informatique, les applications de bureautique, les systèmes d'exploitation, le cadastre, la messagerie, les logiciels de sécurité, les portails divers (Portail de la Gestion Publique, plateforme ACTES de dépôt des actes administratifs, Chorus Pro pour la transmission des factures),
- **Assistance matérielle** : diagnostics, dépannages de postes, réseaux, serveurs, accompagnement à l'achat (définitions de configurations, consultations de prestataires, analyses des offres, installations sur site...),
 - Portail cartographique X'Map,
 - Plateforme Achat Public de dématérialisation des marchés publics.

Ce service fonctionne toute l'année. En cas d'indisponibilité de l'un des deux techniciens, nos partenaires techniques (ODYSSÉE Informatique et ABICOM) prennent le relais afin **d'assurer la continuité du service auprès de nos adhérents**.





Quelques exemples d'interventions sur 2023 :

- **Mise en place d'un nom de domaine et comptes de messageries** (OVH et Microsoft O365) pour une collectivité souhaitant faire du travail collaboratif.
- **Mise à niveau complète d'une installation informatique obsolète** (changements de postes, installation de solutions logicielles homogènes en bureautique et antivirus notamment ; mise en place d'un NAS pour le stockage et les sauvegardes ; remplacement du switch).
- **Mise en place d'un nouveau réseau informatique** dans le cadre de la réfection totale des locaux d'une mairie.

Un autre fait marquant a été l'adhésion de la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne au service informatique, la remise à niveau de ses équipements informatiques et le rééquipement de cette commune avec la gamme des logiciels ODYSSEE.

Assistance à l'utilisation des logiciels Métiers

Outre l'assistance quotidienne auprès des collectivités, le service a proposé les actions suivantes.

Organisation de formations collectives pour les secrétaires des établissements publics locaux :

- Les 7 et 16 mars 2023 : trois séances de formation en visioconférence d'une demi-journée consacrées aux abonnements pour les demandes en ligne d'actes d'état civil à partir du portail HubEE et la gestion de ces demandes dans LITTERA.
- Les 23 novembre et 5 décembre 2023 trois séances de formation en visioconférence d'une demi-journée consacrées à la déclaration des événements en DSN et au FCTU (Fin de Contrat de Travail Unique) qui seront applicables au 1er janvier 2024.

Réunions des représentants des usagers du service informatique

Afin d'améliorer la qualité des applications et de résoudre certains problèmes que peuvent rencontrer ses adhérents, le service informatique du SMAD des Combrailles a organisé, en 2023, quatre réunions d'échanges, au siège du prestataire informatique à Malemort sur Corrèze, à Sauret-Besserve, à Condat-en-Combraille et au siège du SMADC à Saint Gervais d'Auvergne, entre des représentants des utilisateurs, des collaborateurs du prestataire ODYSSEE Informatique qui fournit les logiciels métiers et des Conseillers aux Décideurs Locaux du territoire.

Autres faits marquants

- Expérimentation de la comptabilité M57 au 1er janvier 2023 par 40 nouvelles communes du territoire,
- Installation d'ICARE, logiciel de comptabilité multiplateforme M14, M4x et M57 et migration des données des comptabilités M14 et M4x vers cette nouvelle application pour plus de 40 adhérents du service informatique qui ont adopté la comptabilité M57 au 1er janvier 2024.

SERVICE INFORMATIQUE & NUMÉRIQUE

Assistance matérielle, applications, système, bureautique

Outre les interventions régulières auprès des collectivités adhérentes, le service informatique assure la **maintenance quotidienne des infrastructures informatiques**, ainsi que l'assistance aux utilisateurs en interne pour les services du SMADC, du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR. Cela représente une trentaine d'utilisateurs et environ 45 machines : assistance et maintenance logicielle, matérielle, applications, systèmes, serveurs, bureautique, accès à distance...

Quelques exemples de réalisation en 2023 :

- Renouvellement de la téléphonie pour les services du SSIAD,
- Achats d'équipements pour la PFAR (sono, écran et vidéoprojecteur mobiles),
- Installation des services ESA et PFAR dans un nouveau bâtiment à Saint Gervais d'Auvergne (création, installation et sécurisation des réseaux informatiques, internet et téléphoniques en liaison directe avec ceux des bureaux du SMADC),
- Mise en place de liaisons internet de type fibre optique pour les locaux du SMADC, ceux du SSIAD, et ceux des services ESA et PFAR rue Mercière,
- Evolution/Hybridation du système de messagerie Exchange du SMADC vers une solution de type « Cloud »,
- Migration des solutions antivirus du SMADC vers une plateforme hébergée,
- Remplacement de postes informatiques obsolètes,
- Remplacement/Mise en service de nouvelles solutions de sécurité « Firewall » pour les services du SSIAD et ceux de la PFAR/ESA

Le portail cartographique X'MAP

Le portail cartographique X'Map, qui est mis à la disposition du grand public et des collectivités, permet notamment aux collectivités **d'accéder au cadastre**, à **leurs documents d'urbanisme** (zonage, règlement, prescriptions, servitudes...) et à de **multiples données cartographiques** (photos aériennes, zones humides issues de l'inventaire réalisé par le SMADC, réseau d'eau potable géré par le Syndicat de Sioule et Morge, réglementation des boisements, Natura 2000, registre parcellaire graphique...).

En 2023, la mise à jour des données cadastrales a eu lieu.

De plus, 150 accès au portail sont gérés pour les collectivités des Combrailles.

La plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics

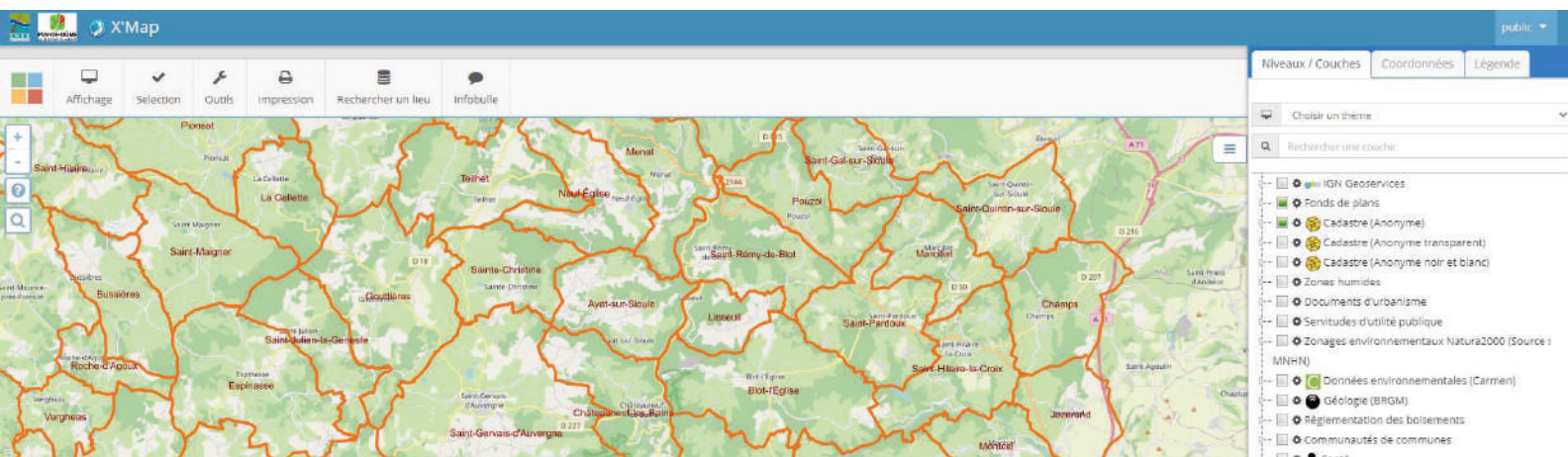
Pour répondre à l'**obligation de dématérialisation des marchés publics**, le SMADC met à disposition de ses adhérents une **plateforme mutualisée** appelée aussi « Profil Acheteur ».

En 2023, **une centaine de collectivités** (dont 87 communes) ont un accès à la plateforme.

46 procédures ont ainsi été **dématérialisées** sur cette plateforme, concernant 24 collectivités différentes.

La plateforme est accessible à l'adresse suivante :

www.combrailles.achatpublic.com, ou à partir du site internet du SMADC.







Christian VILLATTE
Animateur & coordinateur

Isabelle BICHARD
Gestion administrative
et financière

Remplacée temporairement par
Axelle MOREAU
a.moreau@combrailles.com

Céline BUVAT
Animatrice

Anne BILLY
Animatrice

Remplacée temporairement par
Emma VICASSIAU
e.vicassiau@combrailles.com

Chiffres clés
Programme
Combrailles 2014-2022 :

6,6 M €
de fonds européens

256
projets soutenus

15,3 M €
de dépenses



Programme 2014-2022

L'année 2023 a été la dernière année de programmation donc d'attribution d'aide sur le programme LEADER des Combrailles 2014-2022.

En début d'année, les Combrailles se sont vues attribuées une nouvelle enveloppe complémentaire d'un montant de 233 000 €, ce qui a porté le montant de l'enveloppe du programme 2014-2022 à un total de 6 639 742 €.

Deux réunions du comité de programmation (le 8 février 2023 à Pontaugum et le 5 avril 2023 à Teilhède) complétées par une consultation écrite, ont permis d'attribuer la totalité des crédits affectés aux Combrailles, et ainsi de ne rendre aucun crédit, contrairement à nombre de territoires bénéficiant de LEADER en France.

La réalisation des opérations subventionnées et donc les paiements des subventions sont possibles jusqu'en 2024. Cependant, l'année 2023 a été largement consacrée aux tâches nécessaires à cette étape de versement : récupération des justificatifs de réalisations, suivi des cofinancements, préparation et instruction des demandes de paiements.

A ce jour, 4,9 millions d'euros ont été payés aux bénéficiaires finaux, soit près de 75 % des crédits attribués.



Chiffres clés

**Programme
Puy-de-Dôme
2023-2027 :**

14 M €

de fonds européens



Programme 2023-2027

Préparée suite à l'appel à projet régional, la candidature des territoires du Puy-de-Dôme a été déposée fin décembre 2022 par le SMADC en tant que structure porteuse du programme. La région a statué le 5 mai 2023 en retenant cette candidature et en lui octroyant une enveloppe de 14 millions d'euros pour la période 2023-2027. Cette enveloppe vaut pour un périmètre défini autour du département du Puy-de-Dôme (sauf les communes de la Métropole Clermontoise non adhérentes au PNR des Volcans d'Auvergne). Il est à noter que ramenée à une moyenne annuelle, cette dotation correspond à une baisse de 22 % de moyens par rapport au programme LEADER 2014-2022.

Dès lors les étapes nécessaires au lancement effectif du programme ont été mises en œuvre et pilotées par le SMADC.

- Préparation des futurs appels à projets à travers la tenue de groupes de travail, ces appels à projets ayant vocation à définir de manière précise les modalités d'aides,
- Préparation de la convention entre le SMADC et la région créant de manière officielle le programme LEADER 2023-2027 du Puy-de-Dôme. Cette convention a été votée par la région lors de la session du 29 septembre 2023 et a été signée par les deux parties en décembre 2023,
- Création d'une entente entre les 6 structures partenaires du programme afin d'encadrer le partenariat, de désigner le SMADC comme structure porteuse et de bien définir la répartition des tâches. L'entente a été créée le 19 juillet 2023.

Après une première séance informelle de formation, le comité de programmation s'est réuni à 2 reprises les 20 septembre 2023 et 1^{er} décembre 2023.

La première séance a été essentiellement consacrée à l'élection du Président et des vice-présidents. Alain Mercier a alors été élu président du comité de programmation (président de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense).

Le travail de préparation des appels à projets a permis l'adoption de 3 appels à projets lors du comité de programmation du 1^{er} décembre (Animation, mobilité et culture). Ce qui a permis aux partenaires constitutifs du GAL de déposer en décembre 2023 leur demande de subvention pour l'animation et la gestion relatives aux années 2023 et 2024.

En parallèle les services ont eu l'occasion de participer aux diverses réunions d'information et de formation sur le déploiement des outils de dépôt et d'instruction des aides.

Les autres appels à projets seront lancés en mars 2024 et cette étape constituera le lancement effectif du programme avec la possibilité de recevoir et traiter les premières demandes d'aides.





Célia BERGOUGNOUX
Chargée de communication
OTC/SMADC

c.bergougnoUX@combrailles.com

Chiffres clés du site internet

2 500
visites

En 2023, les pages les plus consultées sont :

- Portail cartographique
- L'Office de Tourisme des Combrailles
- Carte des producteurs fermiers des Combrailles

La charte graphique : la continuité de son déploiement

Etablie en 2020, la charte graphique du SMADC a continué de s'affirmer en 2023 par la réalisation de modèle de publication à destination des réseaux sociaux afin d'uniformiser les visuels créés. De plus, ces modèles permettent à l'ensemble de l'équipe technique de pouvoir agir en cas d'actions de communication urgente. Dans le prolongement de la signature visuelle déjà utilisée dans les documents officiels comme les communiqués de presse et courriers, l'utilisation de formes organiques aux couleurs du SMADC est présente sur les publications Facebook.

L'audience numérique : Facebook

Durant cette année, l'audience de la page Facebook n'a cessé de croître.

Elle compatibilise 73 publications en 2023. Selon les estimations récoltées sur Facebook, le nombre de personnes ayant vu du contenu issu de la page ou la concernant en 2023 est de 38 400 soit environ 10 000 de plus qu'en 2022 (28 600). On relève notamment 2 pics durant l'année : 26 juin avec 5 346 apparitions en couverture (lié à une offre de recrutement) et le 20 novembre associé au démarrage des actions pour la mise en place d'un espace VTT.

Création d'une mini-série : la Team Combrailles

Dans l'optique de valoriser les différentes offres de soins et débouchés possibles pour de futurs professionnels de santé et de lutter contre la désertification médicale, une mini-série vidéo, nommée « Team Combrailles », a été réalisée par le SMADC avec l'entreprise JDEO. Cette série est composée de quatre épisodes :

- EP01 : Ici, vous ne ferez rien... Comme ailleurs
- EP02 : Internes et médecins, un contact qui ressource
- EP03 : Sophie, médecin au plus près de ses patients
- EP04 : Sonia, infirmière aux multiples casquettes.

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL



Jean-Claude CAZEAU
Vice président - CC Pays
de Saint-Eloy



Boris SOUCHAL
Président



Gérard VENEULT
Vice président - CC Combrailles
Sioule et Morge



Bertrand BARRAUD
Représentant le Président du
Conseil Départemental



Grégory BONNET
Conseiller Départemental



Jocelyne LELONG
Conseillère Départementale



Cédric ROUGHEOL
Conseiller Départemental



Yannick BONY
CC Chavanon
Combrailles et Volcans



Fédéric SABY
CC Chavanon
Combrailles et Volcans



Janette VIALETTE-GIRAUD
CC Chavanon
Combrailles et Volcans



Sébastien GUILLOT
CC Combrailles
Sioule et Morge



Julien PERRIN
CC Combrailles
Sioule et Morge



Laurent DUMAS
CC Pays de Saint-Eloy



Marc GIDEL
CC Pays de Saint-Eloy

L'ÉQUIPE TECHNIQUE



Célia BERGOUIGNOUX
Chargée de communication
OTC / SMADC

PÔLE DÉVELOPPEMENT



Marie-Pierre CONDAT
Coordinatrice de santé



Céline BUVAT-ROUGERON
Développement culturel
& LEADER



Eline COPIN
Projet Alimentaire
Territorial



Adeline HUCLIN
Milieux aquatiques



Nolwenn FERREC
Urbanisme/SCOT/SIG



Sébastien GIRAUD
Plan Avenir Montagne



Anne BILLY
LEADER
remplacée temporairement
par Emma VICASSIAU



Poste vacant
Agriculture

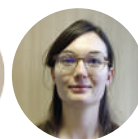


Marion ROUILLAT
Développement touristique

PÔLE ADMINISTRATIF



Isabelle BICHARD
Gestionnaire LEADER
remplacée temporairement
par Axelle MOREAU



Candide BARBOSA
Jérôme CASAS
Agents d'accueil
et administratifs



ESA



Céline DOUARIN
Infirmière Coordinatrice
SSIAD/ESA



Geneviève MASSON
Ergothérapeute



Valérie ECLACHE
Assistante en soins
gériatriques



Delphine PAULO
Assistante en soins
gériatriques



Marie-Ange NÉNOT
Animatrice



Anne-Sophie
SIBILLE ANELLI
Assistance en soins
gériatriques



Boris SOUCHAL
Président



Christian VILLATTE
Directeur



Cathy POUMEROL-CHOMARD
Secrétaire de direction

PÔLE INFORMATIQUE



Christophe VIDAL
Responsable du Service
informatique



Grégory MOREL
Technicien Service informatique

PÔLE SSIAD/ESA/PFAR



Eric GAUMETON
Responsable du pôle
SSIAD/ESA/PFAR
Infirmier coordonnateur SSIAD



Audrey LE BEHEREC
Psychologue

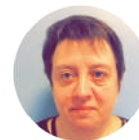
SSIAD



Céline DOUARIN
Infirmière Coordinatrice
SSIAD/ESA



Caroline SILBER
Secrétaire



Nathalie TAILLARDAT
Secrétaire

LES AIDES-SOIGNANTES

Coralie BASTERRE • Caroline BERLEMONT • Linda BILIEU • Chantal CANZONNERI • Anais CHAUBRON
Fabienne CHAUTY • Nelly COUPAT • Vanessa DASSAUD • Angélique DAFFIX • Maryline DESORMIERE
Maryline DUBOST • Christiane DUFAL • Rachel GUERET • Sarah LABOURIER • Christine LAPASSOUSE
Anouk LAVAL • Maryline MARLET • Véronique MORIEUX • Amandine ROCHON • Marjorie SAPET
Antonia SERRANO • Alexandra TABARDIN • Laure WORTZELMANN

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS 2024

- Lancement de la révision du SCOT
- Portage du programme LEADER Puy-de-Dôme 2023-2027
- Création d'une charte Signalétique touristique, remise à plat de la signalétique du SMADC et appui au développement des activités de plein nature
- Lancement du 3ème Contrat Local de Santé et poursuite des actions en matière d'accueil des professionnels de santé
- Lancement du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial et actions visant à développer l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective
- Préparation de la réforme des services autonomie à domicile
- Poursuite des actions et animations engagées : valorisation du patrimoine et l'éducation artistique et culturelle, contrat territorial Sioule Andelot et Charte Forestière de territoire...

LISTE DES ACRONYMES

- ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médicaux sociaux
- ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- ARS : Agence Régionale de Santé
- CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
- CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
- CLS : Contrat Local de Santé
- CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CPTS : Création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- ERAD : Espace Ressources Aide à Domicile
- ESA : Équipe Spécialisée Alzheimer
- FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
- GIR : Groupe Iso-Ressource
- GMP : GIR Moyen Pondéré
- GT : Groupe Technique
- HAD : Hospitalisation A Domicile
- LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- MMS : Mini Mental State
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- ONF : Office National des Forêts
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- OTC : Office de Tourisme des Combrailles
- PAT : Projet Alimentaire Territorial
- PFAR : Plateforme d'Accompagnement et de Répit Itinérante
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PNR : Parc Naturel Régional
- REPROF : Réseau de Protection des Femmes victimes de violences
- SAD : Services Autonomie à Domicile
- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SIG : Système d'Information Géographique
- SMADC : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles
- SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
- VAE : Vélo à Assistance Électrique
- VTT : Vélo Tout Terrain

CRÉDITS

Photos

Page de couverture :

- Église de Montaigut-en-Combraille • © Vincent Tiphine Videos - OT des Combrailles
- Tazenat • CD63 - © Francis Cormon
- Gorges du Chavanon • © Office de tourisme des Combrailles

4^e de couverture : la Roche d'Agoux © Vincent Tiphine Videos

© Office de tourisme des Combrailles, SMADC, Vincent Tiphine Videos, Marielsa Niels, Les Coflocs

Réalisation

CB - SMADC ; Carte des Combrailles : NF - SIG - SMADC - Février 2024

Impression : iCombrailles

Nous contacter :

- SMADC : 04 73 85 82 08
- SSIAD : 04 73 85 86 41
- ESA : 04 73 85 59 66
- PFAR : 07 50 65 60 72



SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles • 2 place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08 • Email : smadc@combrailles.com



www.combrailles.com

